



TAXE D'APPRENTISSAGE

2026



SOLTéA, plateforme de
répartition du solde de la
taxe d'apprentissage

SOLTéA je me connecte



A l'attention des entreprises partenaires de la MFR de MONTBOZON

Vous vous êtes acquittés du solde de la taxe d'apprentissage. **Bonne nouvelle ! Vous avez la possibilité de choisir notre école comme bénéficiaire de ce solde.**

Notre MFR MONTBOZON est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage au titre de ses formations initiales.

Pour cela

- 1 **Connectez-vous à la plateforme de répartition de la taxe d'apprentissage « SOLTéA »**
du 29 mai 2026 au 21 août 2026
du 3 septembre 2026 au 21 octobre 2026

- 2 **Suivez le lien : <https://employeurs.soltea.education.gouv.fr/espace-prive/#/employeurs/etablissements/77852478500012/detail/3072> direct de SOLTéA qui vous aiguille sur la fiche de notre établissement.**

Ou Recherchez notre MFR par numéro Siret : **77852478500012** ou UAI : **0700955H**

- 3 **Et laissez-vous guider**

Flécher le solde de votre taxe d'apprentissage à notre MFR,
c'est contribuer à la formation des professionnels de demain

Votre soutien est essentiel !

Nb : Pour les entreprises qui font une toute première connexion, il faut créer le service SOLTéA sur Net-entreprise

Des questions ? : <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/faq-employeurs-taxe-apprentissage#terme-105>

MFR MONTBOZON

6 rue du Bressot • 70230 MONTBOZON • 03 84 92 31 83 • mfr.montbozon@mfr.asso.fr • www.mfr-montbozon.fr

N° siret : 778.524.785.00012